

# POUR L'HONNEUR DE LA IV<sup>e</sup> INTERNATIONALE

Il y aura bientôt 8 mois depuis que les camarades Michel Raptis (Pablo) et Sal Santen sont embastillés en Hollande pour leur action en faveur de la Révolution Algérienne. Leur procès est démesurément retardé sans explications. L'acte d'accusation s'est élargi progressivement sur toute une série de chapitres. Au début, il s'agissait de complicité à l'organisation d'une imprimerie du F.L.N. en Allemagne, qui fabriquerait, entre autres, de la fausse monnaie française. Or, depuis, cette accusation grotesque a été sérieusement mise en doute par toute une série de preuves contraires. On s'est rabattu alors sur l'accusation de fabrication de fausses cartes d'identité françaises, dont se seraient servi les dirigeants du F.L.N. en France. Selon un rapport du Ministère de l'Intérieur français daté du 20 juillet 1960 et qui figure maintenant dans le dossier d'accusation des camarades Michel Raptis et Sal Santen, « les agents » du F.L.N. qualifié d'« organisation terroriste » « vivent dans la clandestinité et sont à cet effet munis par

leur organisation de fausses pièces d'identité ». « C'est depuis la fin de l'année 1958 », ajoute ce rapport, « que l'on a voté une généralisation de l'utilisation de fausses pièces d'identité par les responsables du F.L.N. De nombreux individus arrêtés au cours de 1959 et de 1960 ont été trouvés en possession de ces fausses pièces, semblables à celles fabriquées en Hollande et en Allemagne par la IV<sup>e</sup> Internationale ».

Les camarades Michel Raptis et Sal Santen sont en plus maintenant accusés d'avoir contribué à l'organisation d'une industrie de guerre du F.L.N. Les camarades Michel Raptis et Sal Santen ont, dès le début, franchement admis leur attachement à la Révolution Algérienne et l'aide multiple qu'ils lui ont fournie, ainsi que toute l'organisation de la IV Internationale. Dans une lettre adressée le 16 décembre 1960 au juge d'instruction, le camarade Michel Raptis motivait ainsi cette aide :

## DÉCLARATION

### *de notre camarade PABLO à ses juges*

« Pourquoi ai-je pris toutes ces responsabilités ?

Ici, je dois une explication qui tout en débordant sur le terrain politique, me semble nécessaire et même indispensable.

Vous n'ignorez pas, Madame le Juge, que j'appartiens à l'organisation de la IV<sup>e</sup> Internationale, et que je fais partie de sa direction.

J'ai eu l'honneur de rejoindre le mouvement historique de Léon Trotsky dès ma première jeunesse, alors que j'étais étudiant à l'École Supérieure Polytechnique d'Athènes en 1928.

Je date d'alors ma vie consciente d'homme, que j'ai vouée au service de la cause des opprimés et exploités de ce monde. Je me suis efforcé d'agir depuis aussi fidèlement que possible par rapport à cet idéal de ma jeunesse, aux idées politiques que j'ai épousées, à la ligne que défend à l'organisation à laquelle j'appartiens.

Ainsi lors de la deuxième guerre mondiale, que j'ai passée en France tout en poursuivant mes études à l'Université de

Paris (dont je suis devenu deux fois diplômé en matière d'Urbanisme et ensuite de Statistique) j'ai activement milité contre l'oppression nazie et j'ai aidé dans la mesure de mes forces ses victimes, indépendamment de leur nationalité ou religion.

De nombreux amis que j'ai contactés en France, parmi lesquels je m'honore de citer les noms de M. Jean Guhenno, l'écrivain et humaniste bien connu, M. Claude Bourdet, éditeur de « France Observateur », M. Laurent Schwartz, professeur à la Sorbonne et savant de renommée mondiale, M. Jean Cassou, le directeur bien connu du Musée d'Art Moderne de Paris, et tant d'autres sauront témoigner de cette activité.

La plupart d'entre eux d'ailleurs ont eu déjà l'amabilité de témoigner en ma faveur par des lettres qu'ils ont adressées à Monsieur le Ministre de la Justice de Hollande, à La Haye.

(A suivre page 11).

« LA VÉRITÉ DES TRAVAILLEURS »

PERMANENCE

64, rue de Richelieu - PARIS (2<sup>e</sup>)  
RIC. 08-52 et la suite  
Métro : Bourse

Semaine, de 17 h. à 19 h.  
le samedi, tout l'après-midi

Le prochain numéro de

La Vérité des Travailleurs

paraîtra le 11 mars 1961.